ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres ont été dites, hier, à l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

Un piquet de pompiers formait escorte d'honneur aux autorités constituées de la ville.

Dans le cortège on remarquait MM. Hassebroucq, maire, Lehoucq, adjoint, Merlin, Glorieux, Jubaru, Fourlignie, conseillers municipaux, Jonglez et Masurel, présidents de la Chambre et du Tribunal de commerce.

Hier à midi, ont été dites en l'église Saint-Maurice, à Lille, les prières publiques à l'occasion de la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés.

Les autorités civiles et militaires y ont assisté.

Durant la cérémonie, la musique du 43e a exécuté quelques morceaux de son répertoire.

Une compagnie du 43e avait été commandée pour le service.

Nous avons, avec plaisir, remarqué un très grand nombre d'officiers, présents dans l'église.

CULTURE DU TABAC. — Lors du voyage du ministre de l'Agriculture à Lille, une pétition lui fut remise, au sujet du rattachement espéré de la culture des tabacs au département de l'agriculture.

Un de nos correspondants de Paris s'est rendu au ministère de l'agriculture, à ce sujet, et il nous envoie la dépêche suivante :

« Paris, 15 janvier.

» Le ministre de l'agriculture, que je viens de voir, a gardé les meilleurs souvenirs de son voyage dans le Nord.

« Je sais le motif qui vous amène, m'a-t-il dit; je n'ai pas oublié votre lettre dans laquelle vous avez appelé mon attention, au nom du directeur de votre journal, sur une pétition qui m'a été remise lors de mon voyage de Lille.

» Les signataires de cette pétition exprimaient le regret de ne pas avoir trouvé, dans le rapport de M. le Président du Conseil, la direction de la culture des tabacs annexée l'agriculture.

» La direction de la culture des tabacs relevant actuellement du ministère des finances, je me propose d'entretenir prochainement de la question mon collègue à ce département. Nous ne manquerons pas d'examiner cette question avec tout l'intérêt qu'elle mérite, et de lui donner la solution qui paraîtra le mieux concilier les intérêts de l'agriculture et ceux de l'Etat. »

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE du Nord tiendra dimanche prochain, 22 janvier, à deux heures précises, dans la salle des concerts de l'ancien *Cercle du Nord*, sa séance publique annuelle de distribution des prix et médailles qu'elle décerne chaque année aux ouvrages qui lui ont été soumis et qu'elle juge dignes de cette distinction.

Ce matin, à 3 heures, le sieur André Boulard, demeurant rue Fabert, à Roubaix, s'est jeté volontairement dans un puits. Les cris qu'il poussait en se débattant dans l'eau attirèrent plusieurs individus qui accoururent aussitôt et réussirent à le retirer du puits. Boulard grelottant, remercia les personnes qui venaient de lui rendre ce service et dit qu'il allait se coucher.

Un quart d'heure après cependant, Boulard retournait à son puits. Il enjamba la margelle et se laissa choir au fond. Cette fois par exemple, on ne l'a pas retiré et lorsque le commissaire de police est arrivé sur les lieux, il s'est trouvé en face d'un cadavre.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la condamnation par suite de faillite, d'un M. Borissow.

MM. Borissow et Cie demeurant 38, rue du Pays, nous prient de faire remarquer que ce n'est pas d'eux qu'il a été question dans l'article mentionné.

C'est hier qu'a eu lieu la grande course de coureurs colombophiles organisée par la Société *Union et Progrès*, de Tourcoing.

Il y a eu deux catégories de courses : celle des coureurs d'une taille de plus de 1 m. 50 et celle des coureurs d'une taille de moins d'un mètre cinquante.

Dix-huit concurrents se sont présentés pour la première course. Six se sont fait inscrire pour la seconde.

La distance à parcourir était 1,500 mètres environ, du *Baudet-Vert*, rue de Paris, au café Delvoye, contour St-Christophe, par les rues Nationale, de la Mairie, de l'Industrie.

La course a commencé vers 3 heures. Des coureurs colombophiles de Roubaix, de Lille, de Douai, de Denain, ont pris part au concours.

Voici les noms des coureurs qui se sont distingués :

1re *Course* : Ernest Delmasure, de Tourcoing, arrivé premier, distançant d'une cinquantaine de mètres, Merlin, de Roubaix, arrivé second.

2e *Course* : Verhaeghe, premier, Vanackère, second. Ces deux derniers coureurs sont de Tourcoing.

D'après les clauses du règlement une course d'honneur s'est effectuée entre les deux premiers arrivants de chaque catégorie de courses.

C'était 800 mètres à parcourir du *Gamin de Paris*, rue Nationale, au café Delvoye.

Une médaille d'argent offerte par le directeur de la *Revue Colombophile*, M. J. Rosoor était destinée au lauréat de cette course d'honneur.

Ernest Delmasure est arrivé premier, distançant son adversaire de la course précédente de plus de cinquante mètres encore.

Le vainqueur a été vivement félicité par les organisateurs du concours. Ernest Delmasure, à ce que nous dit notre reporter, malgré ses deux traites, ne semblait aucunement fatigué. Il se disait même très-dispos.

Le coureur de la société *Union et Progrès* de Tourcoing s'est placé par son succès d'hier à la tête des coureurs colombophiles de la région. On se rappelle encore du reste, l'avantage qu'il avait déjà remporté sur ce point, il y a un an, avec un coureur de profession le fameux Bargossi, l'*homme locomotive*.

LA PROMENADE FLAMANDE A LILLE. — Hier dimanche a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, la fête populaire de charité, dite « Promenade flamande. »

« On sait qu'il s'agissait d'obtenir des secours pour les victimes que les ouragans d'octobre et de novembre ont faites au Portel. Ce petit port situé entre la Manche et le Pas-de-Calais, à l'embouchure de ce dernier détroit, a surtout souffert des tempêtes de l'automne. Aux foyers où régnait l'aisance, fruit du travail maritime, est venue s'asseoir la misère avec toutes ses horreurs, et cela aux abords de la saison rigoureuse. Les femmes, les mères, les enfants qui avaient vu partir à la marée, vigoureux et dispos, leurs soutiens naturels, ne les ont pas vus revenir. Coup sur coup, une épouvantable tempête de Nord-Ouest les avait engloutis loin de ceux qu'ils chérissaient.

La France entière s'est émue à l'annonce de ces désastres et nos jeunes et généreux gymnastes devaient en être frappés. Telle est l'origine de la fête de charité d'hier.

En tête du mouvement se plaça *La Société de gymnastique de Wazemmes-Lille*. Elle fit appel à chacune de ses sœurs et toute cette jeunesse remua, jusqu'en ses dernières fibres notre région entière. Aussi hier, il y avait foule dans nos rues.

Dès 9 heures et demie du matin, la Société organisatrice, précédée de sa fanfare, réorganisée seulement depuis 3 semaines, et dirigée par M. Krebs, arrivait à la gare et recevait bientôt une députation de 25 marins du Portel, venus pour la fête et représentant leurs camarades défunts. Ils sont accueillis par des vivats. La musique du Portel les accompagne. En tête marche M. le Maire de cette localité, ceint de son écharpe et remplaçant le Président de la musique, lequel est indisposé. Les deux troupes combinées reprennent la route du siège de la Société de Wazemmes-Lille, rue Caumartin, 14, où un lunch, préparé par les soins de M. Lalou-Lavigne, Président de la Société de gymnastique, attendait les étrangers.

Pendant ce temps, les autres sociétés arrivaient successivement, et le cortège s'organisait sur la place de la Gare.

Bientôt il est en route et aussitôt les quêteurs se mettent en action. Il y en a 300, nous dit-on, et nous le croyons sans peine, car aucun recoin ne leur échappe : il faut donner pour les enfants, pour les veuves, pour les vieux parents des naufragés. Et l'on donne, et l'on donne toujours sans se lasser jamais. Nous nous disons de certaines bourses que vraiment elles paraissaient inépuisables ! Tant mieux pour les pauvres marins.

Il nous serait difficile de décrire un par un tous les détails de ce cortège. Disons plutôt d'un seul mot qu'il était magnifique et qu'il nous a rappelé certaines de nos fêtes lilloises d'autre fois. Nous ne pouvons cependant passer sous silence, les deux chars des marins, l'un appartenant à *la société de gymnastique de St-André*, l'autre à *la société de Wazemmes-Lille*.

Sur ce dernier une trentaine de jeunes mousses ont dû trouver bien rude la *manœuvre* occasionnée par la cueillette des gros sous qui pleuvaient sur eux. Hardi ! les enfants, leur criait la foule dans sa générosité. Citons encore une charmante petite voiture traînée par un poney microscopique et appartenant, nous dit-on, aux enfants du président de la Société de Wazemmes-Lille, qu'accompagnait un pauvre petit orphelin de marins du Portel.

La Société gymnastique *la Jeunesse*, de Roubaix, était aussi fort remarquée. Tous ces jeunes gens à la démarche pleine de désinvolture, au costume demi-militaire, demi-civil, portaient le chassepôt sur l'épaule et marchaient crânement comme de vieux soldats. Eux aussi ont largement contribué au succès de la fête charitable, et si vous y ajoutez la musique guerrière des sapeurs-pompiers de Lille, enlevant la marche de cette foule animée, vous vous figurerez tout ce que les rues traversées par le cortège ont eu de vie pendant plusieurs heures.

Nous ne pouvons terminer le compte-rendu d'une aussi belle fête sans relater encore un trait qui caractérise l'esprit de la population. Dans la rue de Fives, une troupe de jeunes gens s'en vint présenter une couronne à M. Joos, secrétaire de la Société de Wazemmes-Lille et l'un des plus actifs organisateurs de cette journée, où la charité l'a disputé au plaisir.

En un mot, réussite complète et bienfaisance sur toute la ligne. Aux jeunes organisateurs, nos félicitations les plus sincères : ils ont dû recueillir une ample moisson pour leurs protégés, les orphelins du Portel et de Boulogne.

LES TRAVAUX d'agrandissement projetés à la Gare du Nord, seraient, nous assure-t-on, sur le point de commencer.

C'est des travaux préliminaires sans aucun doute qu'on veut parler. Car l'ensemble de cet agrandissement, qu'on dit devoir être considérable, ne pourrait, en tous cas, être mis à exécution avant que la continuité des beaux jours soit assurée par l'avancement de la saison et permette de les entreprendre.

Dimanche, à onze heures 1/2, un incendie se déclarait dans une maisonnette à Moulins-Lille. Grâce au concours des voisins, le feu fut éteint en quelques minutes.

On croyait donc à un accident sans importance quand le nommé Versteghem, beau-frère de Vandorpe, prévenu par un ami, accourut effrayé et demanda si l'on avait pas aperçu Vandorpe qui devait, disait-il, être au logis au moment où l'on avait remarqué l'incendie.

Personne ne l'avait aperçu. Versteghem monta dans la mansarde, redoutant un malheur. Ses craintes étaient trop fondées. Le malheureux Vandorpe se trouvait étendu sur la face, près de la fenêtre qu'il avait eu sans doute l'intention d'ouvrir au moment où la fumée l'a asphyxié. Son corps ne portait pas trace de brûlures.

RECHERCHE D'UN MALFAITEUR. — Le parquet de Lille vient de recevoir du parquet de Troyes le signalement d'un individu qui, le mercredi 4 janvier, a assassiné, et volé une dame Beaugrand, cultivatrice, à Montgueux.

Il était vêtu d'une blouse ordinaire, déjà usée, et dont la couleur bleue est passée, — d'un pantalon usé, couleur marron déteint par l'usage : ce pantalon a paru au témoin être en velours. Il est coiffé d'une casquette couleur foncée usée. Taille moyenne. Age probable, 35 à 40 ans, figure un peu rougeaude.

L'assassin n'a été vu que de profil et du côté droit, il porte de ce côté des cicatrices qui ont fait penser au témoin qu'il était marqué de la petite vérole. — Ne porte qu'une petite moustache chatain roux.

Le commerce de détail n'attend pas le percement de la rue de la Gare pour établir à Roubaix des magasins en rapport avec l'importance de notre ville.

D'ici à quelques jours, les dames de Roubaix ne devront plus se rendre à Lille pour se procurer les primeurs et les comestibles les plus recherchés.

La maison Ginions-Morel a ouvert samedi 14 janvier, son nouveau magasin. Sa nombreuse clientèle y trouvera dorénavant un choix de comestibles, volailles, gibiers, fruits, légumes, poissons, conserves, plus assorti encore que par le passé et à des prix très-avantageux.

Douai. — Une audacieuse évasion a jeté, vendredi, l'émotion dans la population.

Le 30 novembre 1881, le tribunal de Dunkerque condamnait à six mois d'emprisonnement, pour *abus de confiance*, le nommé Auguste Schnakenberg, employé de commerce, âgé de 31 ans, originaire de New-York (Amérique du Nord).

Cet individu interjeta appel contre le jugement qui l'avait frappé, et le 6 décembre dernier, il était transféré dans la maison d'arrêt de Douai, où il attendait sa comparution devant la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de cette ville.

Pendant son séjour dans la prison, il donna des signes de dérangement d'esprit. Soumis pendant plusieurs jours à une active surveillance il fut jugé atteint de folie et, en attendant son départ pour Armentières, il fut conduit au dépôt d'aliénés de Douai, qui se trouve, comme on le sait, dans une dépendance de l'hôpital.

Schnakenberg, qui avait simulé la folie afin de prendre la fuite, trouva, vendredi, l'occasion d'exécuter son projet.

Profitant de la négligence de son gardien, qui avait laissé ouvert le guichet de sa cellule, il passa la main par l'ouverture et ouvrit sans peine le verrou supérieur.

Son bras était trop court pour atteindre le verrou du bas. Le prétendu fou ne fut pas gêné pour si peu, il brisa une chaise qui se trouvait dans sa cellule et, à l'aide d'un des *bougeons*, il obtint bientôt le résultat qu'il désirait.

Une fois la porte ouverte, il traversa la cuisine qui se trouvait attenante, gagna la cour et escalada un mur haut de deux mètres environ. Il se trouvait dans la propriété de M. Dehorter percepteur, rue du Rempart.

Schnakenberg, qui craignait que son gardien ne se fut aperçu de son évasion, comprit qu'il n'avait pas une minute à perdre, et résolut de payer d'audace. Voyant la bonne humeur de la servante de M. Dehorter, il marcha droit sur elle, et dans un *baragouin* anglo-français, il lui intima l'ordre de lui ouvrir la porte.

La servante, plus morte que vive, à l'aspect de cet individu, n'osa pas donner l'éveil et obéit à son injonction.

Une fois dehors, le malfaiteur courut dans la direction du rempart, et bientôt il disparut dans les fortifications de la ville.

On s'aperçut bientôt à l'Hôpital-Général de son évasion. La police et la gendarmerie furent aussitôt informées, mais malgré les recherches les plus minutieuses, il a été jusqu'ici impossible de connaître la direction prise par Schnakenberg; il est probable qu'il se trouve actuellement en Belgique.

Nous donnons ci-dessous le signalement de l'évadé. Nous prions les personnes qui pourraient donner à son sujet quelques renseignements de vouloir bien informer [illegible] le parquet de Douai.

Trile, 1 mètre 74, cheveux chatains, sourcils et barbe châtains, front ordinaire, yeux gris-bleu, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint brun.

Schnakenberg, qui possède un certain degré d'instruction, appartient à la religion protestante.

— Par arrêté ministériel, M. Gruson, ingénieur des ponts et chaussées à Douai est nommé officier d'académie.

Frasnoy. — Nous apprenons qu'un incendie a entièrement consumé, pendant la nuit de vendredi à samedi, la fabrique de sucre de Frasnoy, près le Quesnoy.

On craint qu'un surveillant de nuit n'ait péri dans les flammes.

St-Pierre. — Vendredi matin, M. le commissaire de police de St-Pierre recevait une lettre de M. Hique fils, demeurant à Paris, lui demandant des renseignements sur son père, Désiré Hiquet âgé de 68 ans, serrurier, parti de Paris depuis environ un mois.

Quelques heures après le reçu de cette lettre, un cadavre était découvert dans le canal, près Ponttil Thiery, par M. Ledoux, éclusier, et M. Maire, batelier.

Le cadavre était celui de M. Hiquet.

Calais. — Une tentative d'évasion très audacieuse a donné lieu à une lutte acharnée, au dépôt de sûreté de cette ville, entre les gendarmes maritimes et un détenu nommé Edmond Dufour, arrêté comme soupçonné de désertion :

Ce gabier audacieux se trouvait dans la cour, lorsque trompant la surveillance du gardien, il escalada avec une agilité incroyable un mur d'une hauteur de 9 mètres, grâce aux cabinets d'aisance qui sont, nous devons le dire, très propices pour favoriser une évasion.

Une fois sur le faîte du mur, il sauta dans la cour des femmes ; en ce moment aucune d'elles ne s'y trouvait.

Ce n'est qu'au moment de faire rentrer dans les cellules les détenus, que le gardien constata l'absence du prisonnier.

Aussitôt il courut prévenir les gendarmes de la marine et ceux-ci s'empressèrent de faire des recherches dans la ville, qui demeurèrent infructueuses, ce qui leur fit supposer que Dufour pouvait bien être caché dans la prison, et pour s'en convaincre en visitèrent les coins et recoins. Après cinq minutes d'investigations, ils le découvrirent caché dans un magasin, armé d'un manche à balai et dans une attitude menaçante.

Les représentants de la loi voulurent se rendre maître de sa personne, mais Dufour furieux d'avoir échoué dans son projet d'évasion, tomba à bras raccourcis sur les gendarmes : comme il était fort et vigoureux, une lutte corps à corps s'en suivit, la résistance de sa part fut acharnée, et dans la lutte un des gendarmes eu le petit doigt de la main gauche foulé ; mais force resta à la loi, car notre marin fut traîné malgré sa rage dans un cachot.

Ce forcené, trop partisan de la liberté, vient d'être conduit à Boulogne, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

St-Omer. — Le sieur Jules Heyse, cordonnier, rue des Faiseurs-de-Bateaux a été trouvé asphyxié dans une chambre de sa maison, près d'un réchaud sur lequel se trouvait un fer à gaufres contenant encore de la pâte brûlée.

— M. de Frescheville, colonel du 27e d'artillerie, nommé général de brigade, est appelé au commandement de la 1re brigade d'infanterie à Saint-Omer.

Lapugnoy. — Contrairement à une information que nous avons reproduite hier, la femme Descamps, la principale victime de l'attentat de Lapugnoy, ne serait pas morte. On ajoute même que cette femme, qui était, paraît-il, dans un état de grossesse très avancé, est accouchée avant terme d'un enfant qui est mort aussitôt.

Les camélias... navets. — Sous ce titre, nous lisons dans l'*Ami du Peuple* :

« Où va se nicher la contrefaçon ?

» Avant-hier un mariage avait lieu à Douai. Un des invités habitant Lille avait apporté de cette ville un très-joli bouquet qu'il avait payé fort cher.

» On n'y comptait pas moins de 14 magnifiques camélias, et Dieu sait combien ces fleurs sont rares en cette saison !

» Dans la soirée, le marié prend délicatement dans le bouquet le plus beau des camélias et va l'offrir à sa chère moitié.

» Celle-ci, toute souriante, veut le placer à son corsage... Horreur! elle s'aperçoit que le splendide camélia n'était... qu'un navet ! Un navet artistement découpé, finement peint, mais enfin un navet !

» Vous jugez d'ici, ami lecteur, de l'éclat de rire homérique qui accueillit cette découverte.

» C'est égal ! ils vont bien, les fleuristes de Lille !

» Après tout ! Peut-être voulaient-ils, par une délicate attention, contribuer au premier pot-au-feu des jeunes mariés ! »

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 15 JANVIER. — Léon Vaillant, rue d'Alma, cour Florin, 7. — Eléonore Schepers, rue de l'Arcat, 8. — Jules Beuscart, rue du Pile, 5, maisons Lefebvre. — Hélène Delberghe, rue Pellart, cour Derville. — Anne Nisse, rue de l'Alma, fort Fraser, 62. — Gustave et Jules Quiévryn, jumeaux, rue de l'Hommelet, cour Wille, 17. — Hélène Demeulenière, rue Turgot, 65. — Louise Jonssens, rue St-Laurent, 21. — Ferdinand Degens, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 33. — Célina Vivrat, rue de l'Hommelet, impasse Horace. — Adolphe Beausire, rue de l'Industrie, 21. — Albert Tant, rue St-Honoré, 13. — Henri Soyez, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 4. — Berthe Béghin, rue St-Georges, cour Roussel. — Joseph Hauman, boulevard de Paris, maisons Vanver. — Maria Legrain, rue Turgot, cour Hus, 7.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 15 JANVIER. — Sophie Fin, 5 ans, rue des Fondeurs, cour Vienne, 11. — François Delebecque, 73 ans, tisserand, rue d'Alma, fort Wattel, 15. — Victorine Vannuffel, 23 ans, tisserande, rue de Jemmappes, maisons Logiest.

MARIAGES du 14. — Gustave Desbonnets, 34 ans, employé de commerce, et Hortense Desmazières, 31 ans, marchande de faïences. — Léon Louvieaux, 32 ans, boulanger, et Célina Bienfait, 24 ans, fille de bureau. Eugène Duquenne, 25 ans, peintre décorateur, et Elise Druez, 19 ans, couturière. — Jean Duvillié, 23 ans, tisserand, et Artémise Prouvost, 20 ans, bobineuse. — Théophile Gheysen, 23 ans, garçon brasseur, et Sidonie Caumartin, 23 ans, servante. — Henri Le clercq, 23 ans, tisserand, et Apolline Dekoster, 24 ans, tisserande. — Alphonse Sperlaeken, 27 ans, typographe, et Rosalie Leclercq, 20 ans, tisserande. — Célestin Delmotte, 23 ans, apprêteur, et Marie Petit, 22 ans, bobineuse. — Rémi Dubayon, 31 ans, charcutier, et Marie Allard, 21 ans, sans profession.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 JANVIER. — Charles Ladsous, rue Borgne. — Marguerite Parmentier, Blanc-Seau. — Hélène Legrand, rue des Poutrains. — Marie Lesaffre, rue de la Bellevue.

Du 7. — Félix Médo, rue Ste-Barbe. — Hermance Duforeau, rue des Coulons. — Blanche Ladesous, Malcence. — Marie Dulery, rue du Prince. — Madeleine Destombes, rue des Poutrains.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 6 JANVIER. — Appolline Hus, 9 ans, 6 mois, rue Famelart. — Anatole Vandewalle, 4 mois, Croix-Rouge. — Éléminin présenté sans vie, rue de la Croix-Rouge. — Jean Sallmann, 3 mois, rue du Mont-à-Leux.

Du 7. — Marie Lefebure, 1 an, 7 mois, Marlière. — Masculin présenté sans vie, rue Fin de la guerre. — Hermance Sourbecq, 26 ans, 3 mois, Brun-Pain. — Marie Clausse, 85 ans, 1 mois, rue de Lille.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille LE BOUCQ DE RUPILLY-DEMESMAY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur EMILE-MARIE-JOSEPH LE BOUCQ DE RUPILLY, décédé en son château de Rupilly, le 15 janvier 1882, dans sa 51e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au SERVICE SOLENNEL qui sera célébré en l'église de Mérignies, jeudi 19 courant, à 11 heures du matin.

Ils vous prient aussi d'assister à l'OBIT SOLENNEL qui sera chanté, dans ladite église de Mérignies, le mardi 14 février 1882, à 10 heures 1/2.

Réunion au château de Rupilly, à 10 heures.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 17 janvier 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame MARIE-FLORIBONNE DECOTTIGNIES, épouse de Monsieur CARLOS DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1880, à l'âge de 23 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 17 janvier 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JULES COUCKS, décédé à Roubaix, le 16 décembre 1881, à l'âge de 31 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

Molenbeek Saint-Jean. — Un incendie d'une grande violence a détruit, vendredi matin, la gare de l'Ouest, située sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean. Le feu a pris, vers 5 h. 1/2, dans l'aile gauche du bâtiment servant de bureau aux facteurs. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'incendie avait gagné le bâtiment tout entier. A la première alerte, les pompiers de Kœkelbergh sont accourus sur les lieux et ont commencé à combattre énergiquement l'élément destructeur.

Les pompiers de Bruxelles étaient à l'œuvre peu de temps après, ainsi que ceux de Molenbeek-Saint-Jean, et vers 7 heures du matin l'incendie était éteint.

On n'a pas à déplorer d'accident de personnes ; tout se borne à des dégâts matériels qui ne sont pas encore évalués.

La plus grande partie du bâtiment, les locaux où se délivrent les coupons de voyageurs, la salle d'attente, sont devenus la proie des flammes ; seuls le bureau du télégraphe et celui du chef de station ont pu être épargnés.

Anvers. — *L'emprunt de la ville d'Anvers.* — Le 4e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1874 par la ville d'Anvers a eu lieu samedi 14 janvier. Voici les numéros primés.

N° 270366 remboursable par 25,000 fr.
N° 24994 par 1,000 fr.
N° 680575 par 500 fr.
N°s 169785 — 371732 par 250 fr.
N°s 2147 — 9594 — 29768 — 70746 — 74509 — 255374 — 265826 — 275398 — 317531 — 326950 — 376409 — 380315 — 399887 — 405714 — 476586 — 487818 — 543707 — 578268 — 599590 — 683822 chacun par 150 fr.

Tournai. — Samedi soir, a eu lieu, dans la salle coquette des concerts, un grand bal, offert par les *Jeunes Gens* de la ville. Cette fête a été superbe. Plus de 400 personnes avaient accepté l'invitation. Aussi, dès neuf heures, la salle offrait-elle le coup d'œil le plus animé. Les couples de danseurs étaient innombrables. L'orchestre qui est un des meilleurs que nous ayons jamais entendu, exécutait un choix de morceaux très entraînants et pour la plupart nouveaux.

Vers le milieu de la soirée, les danses ont été interrompues et l'on a servi un souper *assis*. Messieurs les commissaires avaient fait grandement les choses. Le service était parfaitement organisé. Après une heure de repos, l'orchestre a, de nouveau, donné le signal de la danse.

La société, qui assistait à la fête, était très choisie. Nous avons remarqué plusieurs personnages de distinction, entre autres M. le Ministre de la Guerre, Mme Grattys et beaucoup d'étrangers, particulièrement des jeunes gens de Roubaix et de Lille.

Le bal ne s'est terminée qu'à 4 heures du matin. On s'est séparé en se donnant rendez-vous le 11 février, jour fixé pour le bal des *Pères de famille*.

— UNE PANIQUE. — Il y a quelques jours une altercation assez vive eut lieu dans les coulisses du théâtre entre une actrice, l'ingénue, croyons-nous, et le directrice, au sujet d'une question de rivalité. Il y eut même un soufflet donné par la maîtresse ou sa pensionnaire. Celle-ci cria : au secours ! on crut à un incendie. De là panique épouvantable dans la salle, qui fut vidée en un clin d'œil, non sans quelques contusions de part et d'autre. Le public fut vite rassuré par l'explication qu'on lui donna de l'incident. On rit beaucoup de cette échauffourée dans la ville aux cinq clochers.

VARIÉTÉ

LES MÉMOIRES DE M. CLAUDE

Le cinquième volume des *Mémoires de M. Claude* a été mis en vente hier. Nous empruntons au dernier volume le passage suivant, relatif au crime de Tropmann, expié il y a juste douze ans ce mois-ci, et dont les victimes habitaient Roubaix :

Une conversation avec Tropmann

Lorsque le cadavre de Jean Kinck père fut découvert, lorsque le juge d'instruction fit connaître cette découverte à l'assassin, Tropmann, d'une nature très dissimulée et très réfléchie, se renferma dans une nouvelle réserve vis-à-vis du magistrat.

Il ne dit plus rien.

Mais rentré dans son cachot, décidé à tout tenter pour retourner en Alsace, où il espérait recouvrer sa liberté, il me fit parvenir ce billet :

« Monsieur Claude, je vous prie de vous rendre au plus vite dans ma cellule. J'ai de très *sérieuses* révélations à vous faire.

» Je vous salue.

» J.-B. TROPMANN. »

Sur l'avis du juge d'instruction, je me rendis auprès du prisonnier, après avoir reçu toutefois l'avis de n'accorder qu'une croyance très limitée à ces confidences.

Je me disposais donc à profiter de la bonne volonté de Tropmann, qui, depuis quelque temps, était en veine de vérités.

Dès qu'il m'aperçut, il me reçut avec un entrain qui contrastait avec ses allures taciturnes.

Après avoir congédié ses gardiens, je lui dis que j'étais prêt à recevoir de *sérieuses* révélations.

— Monsieur Claude, me dit-il, après la découverte du père Kinck, je n'ai plus rien à déguiser. Pour mériter l'indulgence de la justice; je n'ai qu'à dire la vérité. Eh bien ! vous savez déjà, n'est-ce pas, que c'est moi qui ai tué Jean Kinck et qui l'ai enterré ?

— Vous ne pouviez plus nier votre crime, lui répondis-je, dès que vous aviez donné les indications nécessaires pour découvrir son cadavre.

— Mais savez-vous comment il est mort ?

— Oui, par l'acide prussique.

— Et savez-vous comment je me le suis procuré ?

— Non, lui répondis-je.

— Par des moyens électro-chimiques qui sont très précieux pour la fabrication de la fausse monnaie. Il y a un système d'argenture et de dorure électrique où l'on se sert de cyanure de potassium. En pratiquant ce système pour notre industrie monétaire, je me suis familiarisé avec ce poison, et de là à l'acide... prussique, vous le savez, il n'y a qu'un pas !

— Pourquoi, lui demandai-je, puisque M. Kinck, selon vous, consentait à devenir votre complice au château d'Hasenfluch, l'avez-vous tué, dès qu'il devenait pour vous cependant un utile associé ?

— Parce que, précisément, M. Kinck, dont la probité était en perpétuel combat avec l'avarice, s'était refusé à notre dernier voyage, à rester mon associé.

— Pourtant, me hâtai-je de lui objecter, ne disait-il pas à sa femme qu'il était sûr de gagner bientôt avec vous un million ?

— Oui, mais par un autre moyen que celui de la fausse monnaie.

— Et vous le connaissez, ce moyen ?

— C'est parce que je l'ai connu que je l'ai tué.

— Et quel était-il.

— Le hasard le lui avait fourni, en visitant, un jour, sans moi, les ruines du vieux château d'Hasenfluch, dont les souterrains devaient servir d'atelier à notre fabrique de fausse monnaie.

— Tout cela n'est pas sérieux, lui objectai-je en l'interrompant, pas plus que votre fabrique de fausse monnaie que vous avez inventée pour noircir encore la mémoire de votre bienfaiteur. Et, en admettant même votre version, les faits la condamnent. Comment supposer que vous avez tué un homme parce qu'il vous initiait à ses projets et qu'il vous en promettait tous les bénéfices ?

— Cela devient très admissible, me répondit-il, — quand vous saurez qu'en quittant le même jour Kinck, je vis un vieillard qui, ayant surpris dans la forêt le secret de notre conversation, me dit : Il faut que le secret de cet homme meure avec lui.

— Quoi ! ce n'était pas uniquement pour vous approprier la fortune de Kinck, ajoutai-je, que vous l'avez empoisonné ?

— Non, monsieur.

— Mais, ajoutai-je, vous n'aviez pas les mêmes raisons, à Pantin, pour exterminer ainsi sa famille ?

— Dès que cette famille était instruite, comme Kinck, comme moi, de ce secret, toute la famille Kinck devait périr !

— Et, selon votre dire, continuai-je d'un air de pitié railleuse, vous agissiez au compte d'une politique étrangère !

— Oh ! non pas moi, se récria Tropmann, mes complices.

— Pouvez-vous me les nommer, afin que je donne quelque créance à toutes vos fables ?

— Non, je ne le puis pas, je ne le dois pas ! s'écria Tropmann avec une animation extraordinaire. Conduisez-moi à Robviller, à la place où Kinck a caché son portefeuille, et la justice saura tout.

— Vous savez bien, lui dis-je, que je n'en ai pas le pouvoir; indiquez-moi seulement la place où Kinck a caché son portefeuille, comme vous nous avez indiqué la fosse de ce malheureux.

— Des bêtises ! m'arrêta Tropmann en riant bruyamment, vous m'avez déjà attrappé ! Votre secrétaire m'a mis déjà dans le *lac* en me promettant mon retour en Alsace quand j'ai indiqué la place du cadavre ; je ne serai plus si bête et je ne me laisserai pas *mordre*. C'est moi que vous conduirai à la place où est le portefeuille, ou vous ne saurez plus rien... rien... rien !

Il formula ces trois mots d'un ton d'autorité.

Pour piquer cet Allemand, dont l'entêtement raisonné abrégeait trop tôt les confidences, je répondis :

— Vous ne direz plus rien, parce que vous n'avez rien à dire, parce que votre fabrication de fausse monnaie, votre prétendu secret d'État, votre portefeuille sont autant d'inventions pour noircir vos victimes ! Vous n'avez qu'un but, celui de gagner du temps avant de vous faire conduire en Alsace pour nous échapper.

— Eh bien, fit l'impudent Tropmann, me regardant d'un air goguenard, si je nourrissais cet espoir, j'aurais donc des complices ? des complices que vous niez ? Et si vos juges sont assez simples pour me donner cette force surhumaine qui me fait manier à la fois une pioche, une pelle, un couteau et une hachette pour tuer six personnes d'un coup, et enfouir huit cadavres, les juges ne pousseront pas, je pense, la simplicité jusqu'à croire que je filerai comme une anguille entre vos gendarmes sans le concours de certains affiliés ! Si j'ai des affiliés, vous admettrez bien que ce ne sont pas des saints : ils peuvent aussi bien être des faux monnayeurs que des espions comme ceux que vous me donnez ?

Je sentais que j'étais battu par sa logique. Je lui répondis :

— Oui, mais vous avez tort de ternir la réputation de tous ceux qui vous entourent, surtout celle d'un honnête homme comme M. Kinck.

— Laissez-moi donc tranquille, ajouta-t-il, en haussant les épaules d'un air d'impatience. Si M. Kinck avait été aussi scrupuleux que vous le prétendez, est-ce qu'il aurait été avec moi en Alsace ?

Est-ce que, pour arriver au but de notre voyage, il aurait pris une voie détournée ? Est-ce qu'il se serait laissé conduire une première fois mystérieusement au font d'un bois, au pied des ruines d'Herrenfluch où l'on trouve, par l'espionnage, par la fabrication de la fausse monnaie ou par la contrebande, les moyens faciles de fortune, quand on n'y trouve pas la mort...

— Vous êtes un homme habile, Tropmann, lui dis-je en l'observant, vous avez un esprit de combinaison qui vous sert à merveille pour décharger sur les autres tout ce qui pèse sur vous.

— Vous dites cela, monsieur Claude, reprit l'adroit Alsacien, parce que vous n'avez pas autre chose à me répondre. Cependant je n'ai, moi, ni votre éducation, ni votre esprit, ni votre expérience. Si je suis habile, comme vous dites, c'est que je dis la vérité sur mes crimes, oui, *sur mes crimes*. Vous voyez que je ne plus ! Et, vous le saviez bien; si la famille de Kinck ne s'était pas volontairement associée à mon projet par les moyens que je vous ai indiqués, est ce que j'aurais été son ami? est-ce que madame Kinck, qui ne m'aimait pas, qui *m'avait dans le nez*, aurait dit à ses voisins, avant de se rendre à Pantin, qu'elle était bien heureuse, parce que son mari était sur le point de *gagner un million ?* Et l'heure, le rendez-vous que je donnais à cette famille, dans un endroit désert, en pleine nuit, ne démontrent-ils pas qu'il s'agissait d'une affaire mystérieuse, qu'aucune précaution n'était de trop entre madame Kinck et moi, le confident et l'ami de son mari? Mais tout cela saute aux yeux, comme les complices que j'avais à Pantin et ailleurs! Du reste, vous n'avez qu'à le vouloir pour le savoir. Qu'on me ramène en Alsace. On saura tout par le portefeuille que Kinck y a laissé. On saura que, sans mes complices, instruments à une affaire *qui ne me regarde pas*, je n'aurais pas tué une famille qui était ma *poudeuse*, ma vache à lait? Ne m'était-il pas facile, après tout, de la dépouiller sans la tuer, aussi facile que de vider une chope? Maintenant, j'ai tout dit, si vous ne me croyez pas, tant pis pour vous! Si l'on ne veut pas me ramener en Alsace pour prouver la vérité de ce que j'avance, c'est qu'on ne veut pas connaître la vérité!

* *

Je rapporte textuellement cet entretien, une des plus longues conversations que j'ai eues avec Tropmann à la Conciergerie, à la veille